

Fabrice Schneider
Chemin Huitante 1
1588 Cudrefin

Conseil communal de Cudrefin
Monsieur le Président Bertrand Surdez
Grand'Rue 2
1588 Cudrefin

Cudrefin, le 20.10.2021

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Vous n'êtes pas sans le savoir que notre village connaît une forte croissance démographique ce qui est des plus réjouissant pour la commune mais qui malheureusement pour certains contribuables engendre des désagréments. Nos infrastructures sont mises à l'épreuve et ne répondent plus forcément toujours à un taux élevé d'utilisation.

Je me permets de soulever par cette lettre le problème de l'accès à la déchetterie par le Chemin Huitante. Le nombre de voitures qui s'y rend est en constante augmentation. L'accès pour la déchetterie depuis la Grand'Rue, traverse le quartier du Chemin Huitante, qui est un chemin décrété « bordiers autorisés ». Cet accès est de plus en plus problématique au niveau sécuritaire et nuisances sonores les jours d'ouverture, avec une pointe de dangerosité les samedis matin.

Il est souvent constaté que des véhicules transitent à (trop) grande vitesse par notre quartier. Par sa configuration - route étroite avec des habitations des 2 côtés où vivent des familles - l'accès n'est plus adapté à cette augmentation de trafic et que plusieurs fois des accidents ont été heureusement évités de justesse. Mais jusqu'à quand ?

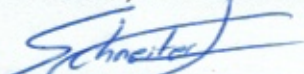
Je souhaiterais également porter à votre connaissance que certains pendulaires « pressés » et « impatientes » par la surcharge de trafic sur la route cantonale utilisent cet accès les matins très tôt ou les soirs afin d'éviter le centre de Cudrefin et revenir sur la Route de Neuchâtel par le collège primaire ou plus loin. Ce qui engendre une augmentation du trafic dans le quartier, trafic à grande vitesse.

Je vous propose :

- ✓ De changer l'accès à la déchetterie en interdisant les voitures de transiter par le chemin Huitante. Le trafic pourrait très bien être détourné sur la route cantonale et l'accès à la déchetterie se faire par la route de Neuchâtel, en passant derrière la zone artisanale (voir plan annexé), qui est déjà utiliser pour accéder au chenil. Ce qui à mon sens serait bien plus approprié.
- ✓ De changer la signalisation routière en installant en bas du Ch. des Cerisiers et à la sortie du Chemin Huitante un panneau interdiction de circuler (sauf trafic agricole). Cette interdiction bloquerait également les utilisateurs qui ne souhaitent pas passer par le centre du village et couper par ces chemins.

Je vous remercie d'ores et déjà de l'attention que vous porterez à ma demande et suis sûr qu'une solution à ce problème sera trouvée dans un futur proche.

Dans l'attente de vos nouvelles, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, mes meilleures salutations.


Fabrice Schneider

Annexe : ment.

